

# L'ÉVALUATION DE LA SITUATION ET DES BESOINS



**Durée :** 2 jours - 14 heures  
**Tarif :** 2 100€  
 12 participants maximum

**Méthodes pédagogiques :** apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires, quizz...

**Profil stagiaire :** toute personne issue du milieu hospitalier, d'établissements médico-sociaux, d'associations d'aide, de services et de soins à domicile

Les droits définis par les lois en vigueur nécessitent l'évaluation des besoins individuels de la personne et reposent sur des principes tels que la libre expression par la personne de ses attentes, de ses besoins et de ses souhaits. Le projet de vie à partir duquel doivent être construites l'évaluation et les réponses aux besoins de compensation, réaffirme la place de la personne au cœur du dispositif. La prise en compte des besoins de la personne dans son environnement ainsi que ses besoins en soin doit mener à une évaluation multidimensionnelle, elle ne se limite pas aux besoins vitaux mais porte sur l'ensemble des dimensions de la situation de vie en envisageant non seulement les caractéristiques de la personne, mais également celles de son environnement, qui peut constituer un obstacle ou un facilitateur.

**OBJECTIFS :** comprendre la nécessité de la démarche de l'évaluation ; améliorer les pratiques professionnelles ; définir les notions du besoin et du soin ; promouvoir une démarche de bienveillance ; connaître la réglementation ; s'approprier les outils d'évaluation (AGGIR, PATHOS).

L'élaboration d'un plan individualisé de compensation pour l'autonomie a pour objet de construire une stratégie globale d'intervention en réponse aux besoins de compensation identifiés et non pas seulement de vérifier l'éligibilité à l'une ou l'autre des prestations.

L'évaluation, qu'elle soit réalisée au domicile ou en établissement temporaire concourt donc directement dans la formalisation du projet individuel de vie et doit établir un contrat de confiance entre les structures d'intervention et l'utilisateur.

## PROGRAMME

### Apports juridiques divers : les Déclarations, les Chartes, les lois et les décrets.

- Définitions
- Etudes des différents textes et réglementations

### L'évaluation des besoins à domicile

- Définitions
- Qui évalue ? Le financeur, la structure ?
- Méthodologie

### Promotion d'une démarche globale de qualité

- Définitions
- Approche triangulaire : personne aidée, aidants familiaux et professionnels d'intervention

### Présentation des activités de services à la personne : quels services au domicile

- Construire son offre de services : coordination avec les acteurs du domicile

### Utilisation d'outils communs de coordination de l'intervention

- Le cahier de liaison : son rôle, son utilisation
- La fiche d'intervention : son rôle, son utilisation

### Présentation et appropriation des outils d'évaluations AGGIR (perte d'autonomie)

- Définitions, modalités, variables, GIR, codages
- Mise en pratique

### Analyse de situations d'évaluation des besoins au domicile : études de cas

Évaluation de début et de fin de formation